



SPORT



Togo/Éliminatoires CAN 2023

Laba Fodoh absent, Tchakei Marouf présent

Le sélectionneur des Éperviers du Togo a dévoilé, ce 9 juin 2023, les joueurs retenus pour la 5e journée des Éliminatoires de la CAN 2023. Dans cette liste de 26 joueurs de Paulo Duarte, on note le retour en sélection de Tchakei Marouf et l'absence de Laba Fodoh.

PAGE 10

ACTUALITÉ



Liz Aviation

La compagnie lance ses activités au Togo par un vol inaugural

Assurer le développement du transport aérien au Togo et dans les pays de la sous-région ouest-africaine, tel est l'objectif de Liz Aviation, la nouvelle compagnie aérienne nouvellement basée au Togo. La compagnie a effectué un vol inaugural Ouagadougou - Lomé - Ouagadougou ...

PAGE 11

REPORTAGE

Communication et marketing

Première édition des Journées nationales métiers

Les acteurs et professionnels de la communication et du marketing au Togo ont rendez-vous les 27 au 28 juillet 2023, à Kpalimé. Il s'agit de la première édition des Journées nationales ...

PAGE 11

Modernisation de l'agriculture

Les Plateaux-Ouest accueillent le deuxième Centre de mécanisation agricole

Le président de la République Faure Gnassingbé a lancé vendredi dernier à Kpalimé, préfecture de Kloto, dans la zone de Tové, le chantier de construction d'un Centre régional de mécanisation agricole (CRMA). C'est le deuxième qui vient d'être lancé sur les six prévus sur l'ensemble du territoire national. Ce centre ...



PAGE 3



Conseil des ministres à Kpélé

La population était debout en faveur du chef de l'Etat et son gouvernement

Le vendredi 9 juin 2023, le Conseil des ministres s'est délocalisé pour la première fois à Adéta, chef-lieu de la préfecture de Kpélé. Une foule nombreuse était présente pour accueillir le président de la République Faure Gnassingbé et son gouvernement.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Reboisement : plus d'un million de plants ont été mis en terre le 1er juin au Togo

Au Togo, le lancement de la nouvelle campagne nationale de reboisement a connu une forte mobilisation des populations. En tout, 1.915.204 plants ont été mis en terre sur toute l'étendue du territoire national le 1er juin dernier, a annoncé vendredi le ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, Foli-Bazi Katari. Comparé au 1er juin 2022 au cours duquel 1,4 million de plants ont été mis en terre, il s'agit d'une progression de 35%.

Le gouvernement a félicité l'ensemble des acteurs impliqués (forces vives, associations, volontaires, secteur privé, particuliers, etc..) pour leur engagement, et invité les populations à rester mobilisées. En rappel, l'objectif pour 2023 est de planter 14 millions d'arbres.

Source : republiquetogolaise.com

Recensement électoral

Les opérations prennent bientôt fin sur l'ensemble du territoire

Le recensement électoral en cours au Togo prend fin dans les jours à venir. L'étape de la dernière zone, la zone 3 vient d'être prorogée. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a publié un communiqué à cet effet.



PAGE 7

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOMMAIRE</p> <p>Guinée-Bissau / Législatives Le président Umaro Sissoco perd les législatives</p>  <p style="text-align: right;">P 4</p>	<p>Football togolais 100 millions FCFA de Liz Aviation pour la FTF</p>  <p style="text-align: right;">P 10</p>	<p>Communication et marketing Première édition des Journées nationales métiers</p>  <p style="text-align: right;">P 11</p>
---	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

«Le FNFI nous permet de nous prendre en charge», Adam Adiyetou

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", cap sur Atakpamé dans la région des plateaux pour y retrouver madame Adam Adiyetou qui après avoir successivement obtenu les 4 cycles du crédit APSEF consolide aujourd'hui son activité grâce au Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds national de la Finance inclusive (FNFI). Retour sur le parcours de notre heureuse bénéficiaire...

Agbonou, un des quartiers populaires de la ville d'Atakpamé. C'est dans cette ville réputée commerciale que Adam Adiyetou exerce son petit commerce depuis plusieurs années. Son commerce, elle l'a débuté en 2016 grâce successivement aux 4 cycles du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF). Des crédits génériques qui lui ont permis de débiter son activité de vente de vêtements de friperie pour femme. Des années après, et vu le succès qu'elle a rencontré dans l'exercice de son activité, elle ressent alors le besoin de capitaliser les acquis et de passer à échelle. Il lui fallait donc un soutien financier.

" Les 4 cycles du crédit APSEF m'ont vraiment permis de débiter une activité lucrative. Cela m'a véritablement permis

de me classer parmi les commerçantes de ma ville et de dégager des revenus journaliers. Mais au fil du temps, les besoins de ma clientèle, essentiellement féminine dépassaient ce que je leur offrais. Beaucoup en plus des vêtements formulaient le vœu de me voir vendre des pagnes. Je me suis dit que c'était une très belle occasion à saisir car cela renforcerait mes revenus. Je n'ai pas mis longtemps, vu les besoins que j'éprouvais, de me rendre auprès de COOPEC ILLEMA pour rencontrer et échanger avec mon agent de crédit. C'est donc ce dernier qui m'informait que pour les bénéficiaires en fin de cycle du crédit APSEF qui ont bien remboursé dans les délais, il existe un Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) destiné à les soutenir et à les



ADAM Adiyetou

accompagner pour le renforcement de leurs activités." Voilà bien l'essence du PAS, accompagner les bénéficiaires fins de cycle APSEF et AGRISEF à poursuivre leur croissance dans le paysage de l'inclusion financière.

" J'ai donc saisi l'opportunité qui s'offrait

à moi et j'ai souscrit donc à la demande du PAS puis j'ai rempli par la suite toutes les formalités. J'ai donc dans la foulée obtenu un crédit d'un montant de 100.000 FCFA qui m'a permis donc de renforcer mon activité avec la vente de pagnes. Et le résultat est ce que vous voyez aujourd'hui, un commerce bien équipé grâce aux différents

crédits FNFI que j'ai reçus. Je suis heureuse et je ne peux que témoigner ma reconnaissance au FNFI pour cette capacité nouvelle qui nous est donnée de pouvoir nous prendre en charge et de réaliser nos rêves qui sont ceux de devenir des commerçantes et de gagner notre vie pour ne dépendre de personne."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatine
E-mail : atogomatine@gmail.com
Site web : www.togomatine.tg
Tw: @togomatine1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : Togomatine
Tirage : (2000 exemplaires)

Conseil des ministres à Kpélé La population était debout en faveur du chef de l'Etat et son gouvernement

Le vendredi 9 juin 2023, le Conseil des ministres s'est délocalisé pour la première fois à Adéta, chef-lieu de la préfecture de Kpélé. Une foule nombreuse était présente pour accueillir le président de la République Faure Gnassingbé et son gouvernement.

Les populations étaient mobilisées en grand nombre, et la présidente de l'Assemblée nationale s'est énormément impliquée pour que l'accueil soit celui des grands jours. Cela a toujours été ainsi à chaque fois que le chef de l'Etat se rend dans la préfecture de Kpélé. Et pour démontrer toute sa sollicitude à l'endroit du président de la République et de sa suite, bien que ne prenant pas part aux travaux, la population a attendu jusqu'à la fin du Conseil des ministres afin de le raccompagner.

Les travaux ont permis à l'exécutif d'examiner trois projets de décrets et d'écouter deux communications. Le

Conseil a examiné et adopté en deuxième lecture le projet de décret fixant les conditions d'accès à la profession de transporteur, d'intermédiaire et d'auxiliaire de transport et d'exercice des activités de transport routier. Ce texte permettra de renforcer et d'améliorer l'efficacité des services logistiques pour le commerce. Son adoption contribuera à la professionnalisation des acteurs du sous-secteur du transport routier qui assure la quasi-totalité des déplacements des personnes et des biens sur le territoire national.

Le Conseil a ensuite examiné en première

lecture un projet de décret portant réglementation de l'exploitation des véhicules à moteur de type taxi, taxi-moto et tricycle affectés au transport public urbain. Ce texte qui sera examiné

décret portant approbation du document de politique forestière du Togo 2021-2030. En ce qui concerne les communications, la première a permis de présenter la situation des

de l'Etat.

La deuxième communication porte sur le bilan de la journée de lancement de la campagne nationale de reboisement 2023. Au total,



Faure Gnassingbé (devant), Yawa Djigbodi Tsègan (derrière)

prochainement, est en train d'être adopté dans la perspective d'améliorer le cadre général des transports et de garantir une mobilité plus sûre et organisée aux populations.

Le Conseil a enfin examiné et adopté le projet de

différents fonds existants au Togo, en faisant ressortir leur mode de financement, leur fonctionnement ainsi que les leviers pour une rationalisation de ces fonds dans le but d'atteindre les objectifs fixés et d'améliorer la gouvernance financière

1 915 204 plants ont été mis en terre sur toute l'étendue du territoire national le 1er juin 2023. Comparativement à l'année 2022, il est observé une progression de 35% du nombre de plants mis en terre.

E. Dadzie

Modernisation de l'agriculture Les Plateaux-Ouest accueillent le deuxième Centre de mécanisation agricole

Le président de la République Faure Gnassingbé a lancé vendredi dernier à Kpalimé, préfecture de Kloto, dans la zone de Tové, le chantier de construction d'un Centre régional de mécanisation agricole (CRMA). C'est le deuxième qui vient d'être lancé sur les six prévus sur l'ensemble du territoire national. Ce centre qui compte pour l'ensemble de la région des Plateaux-Ouest, sera construit dans le cadre d'un partenariat avec l'Office chérifien des phosphates (OCP).



Faure Gnassingbé, lors de la pose de la première pierre

Les Centres de mécanisation agricoles (FoPAT) tenu dans toutes les régions du Togo en 2023. « La construction de ces

centres répond à notre ambition de moderniser notre agriculture, d'améliorer la productivité et les rendements agricoles par la mécanisation, la cartographie des sols, le renforcement des capacités logistiques, et l'accompagnement de nos agriculteurs », avait affirmé le président de la République.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural, Antoine Lekpa Gbégbéni a exprimé au nom du monde agricole de vifs remerciements au président de la République pour son leadership qui a conduit au lancement des Centres régionaux de mécanisation agricoles. « La nouvelle dynamique que vous avez insufflée au secteur agricole à travers la Feuille de route Togo 2025, ambitionne de faire de notre agriculture, à l'horizon 2025, une agriculture productive à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays », a indiqué Antoine Lekpa Gbégbéni.

Les Centres de mécanisation agricoles permettront d'intensifier l'activité agricole tout en la

rendant moins pénible et attractive. La mécanisation agricole permettra la mise en valeur de superficies plus importantes offrant ainsi aux producteurs un meilleur accès à la terre dans le cadre des Zones d'aménagement agricole planifiés (Zaap) et des agropoles.

Le centre mettra à la disposition des producteurs de la région, du matériel et des équipements agricoles, notamment ceux servant à la préparation du sol, au semis, à l'entretien des cultures, aux récoltes, aux activités post-récolte, à la transformation des produits agricoles, et à l'irrigation. Il assurera également des prestations de conseils et de service aux usagers la maintenance et la formation.

La particularité de ce centre est qu'en plus de tous ces services, il est prévu un laboratoire d'analyse des sols, une unité de mélange d'engrais adaptés aux spécificités des sols, un centre d'appel pour le soutien continu aux producteurs, un magasin d'intrants agricoles performant et la mise en place de fermes modernes pour démontrer les bonnes pratiques, et un réseau

de conseillers agricoles pour accompagner les producteurs agricoles. De nombreux emplois seront créés en faveur de la jeunesse togolaise.

« Permettez-moi d'exprimer mes sincères félicitations et reconnaissance envers votre excellence, votre engagement en faveur des questions de la sécurité alimentaire. Votre vision ambitieuse de faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois, traduit cet engagement dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 », a affirmé Mohamed Anouar Jamali, directeur général Afrique du groupe OCP.

Le préfet de Kloto, Assan Koku Bertin, a relevé quelques réalisations du président de la République en faveur de sa préfecture. « Le Grand Kloto adhère massivement à votre politique de développement axée sur les résultats, parce que nous sommes convaincus de son pragmatisme et de son efficacité », a-t-il déclaré. Il a exprimé la gratitude de sa population au chef de l'Etat.

Edem Dadzie

Côte d'Ivoire/Justice

Le PPA CI rencontre le Premier ministre Achi sur la question de la candidature de Laurent Gbagbo

A la demande du parti, le chef du gouvernement ivoirien Patrick Achi a rencontré une délégation du PPA-CI, la semaine dernière à Abidjan. Un seul point inscrit à l'ordre du jour : l'inscription du président Laurent Gbagbo sur la liste électorale.

Face à une radiation des listes électorales, due à la condamnation de l'ancien chef de l'Etat ivoirien à 20 ans de prison pour casse de la banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), il fallait trouver une solution « politique ». Selon les cadres du PPA-CI venus rencontrer le Premier ministre du pays, « c'est un problème intimement lié aux droits civils et politiques du président Laurent Gbagbo ».

Cette question avait été abordée au dernier dialogue politique, au cours duquel les préoccupations autour du non-respect de son statut d'ancien président de la République et le non-respect des décisions de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples avaient été soulevées et discutées. « Les recours étant accusés, pour nous, il fallait envisager une solution politique à ce problème que

nous connaissons comme étant politique », a déclaré devant la presse, George Armand Ouégnin, vice-président du PPA-CI. Rappelant leur ouverture au



Cadres du PPA-CI à la primature

dialogue, le vice-président du PPA-CI donne rendez-vous au niveau du cadre de suivi de la 5e phase du dialogue politique pour discuter encore mieux de cette problématique. Car, selon lui, le parti

reste ouvert, suivant la philosophie impulsée par Laurent Gbagbo, leur référent politique, au dialogue et à la négociation pour trouver des solutions

politiques, surtout dans le cadre de l'apaisement de l'environnement politique, de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale durable dans le pays. Les cadres du PPA-CI ont opté pour cette voie car les

interprétations des articles 4 et 5 du code électoral ont été sujet à polémique. Selon certains, si Laurent Gbagbo a pu créer légalement un parti politique, alors que sa condamnation le privait de ses droits civiques et politiques, comment ne peut-il pas figurer sur les listes électorales ?

Face à cette question, les juristes ont vite fait de trouver l'interprétation qui va avec. Selon la loi, Laurent Gbagbo n'a pas été privé de sa capacité par le juge qui l'a condamné en 2019. Il n'a donc pas été privé de sa capacité de jouissance de certains droits civiques, notamment le droit de créer un parti politique. Mais il a été sanctionné par l'indignité qui s'attache à la condamnation pénale de 2010, prévue par l'article 4 du code électoral.

Alexandre Wémima

Guinée-Bissau / Législatives

Le président Umaro Sissoco perd les législatives

Mauvaise opération pour le parti du président de la République. Selon les résultats provisoires publiés par la Commission nationale électorale du pays, le Madem est devancé par la coalition PAI-Terra Ranka, portée par le parti PAIGC avec 54 sièges arrachés contre 29. Une situation qui amène indubitablement une cohabitation au sein de l'exécutif bissau-guinéen, comme le dispose la Constitution du pays.

Les Bissau-Guinéens ont voté, dimanche 4 juin 2023, pour les élections législatives, un an après la dissolution de l'Assemblée nationale populaire décidée par le chef de l'Etat, Umaro Sissoco Embaló, à la suite de « divergences persistantes » avec le Parlement.

au Parlement obtient de manière automatique le poste de Premier ministre du pays.

Concrètement, la Guinée-Bissau devrait connaître une cohabitation avec un Premier ministre issu des rangs du PAIGC. Le président Umaro Sissoco



Umaro Sissoco Embaló

PAI-Terra Ranka, coalition portée par le parti PAIGC, obtient une majorité absolue à l'Assemblée nationale : 54 sièges, loin devant le Madem, le parti du président de la République qui obtient 29 sièges. Selon la Constitution, le parti qui remporte la majorité

Embaló, lui, doit s'exprimer dans un message à la nation.

De son côté, le porte-parole du PAIGC encourage toute la classe politique à le laisser travailler pour ce mandat de 4 ans et donc à mettre fin à ces cycles de

crise à répétition à la tête des institutions de cet Etat d'Afrique de l'Ouest.

En attendant, des militants ont commencé à célébrer la victoire : ils sont sortis spontanément dans le centre-ville de la capitale, avec des drapeaux et des casseroles pour exprimer leur joie.

Domingo Simões Pereira, président du PAIGC et leader de la coalition PAI-Terra Ranka, dans une interview à la rédaction en portugais de RFI, exprime sa satisfaction vis-à-vis des résultats provisoires qui donnent une majorité absolue à la coalition. « Je crois que nous sommes en train d'ouvrir une nouvelle page dans l'histoire politique de notre pays », a-t-il déclaré.

« À partir d'aujourd'hui, nous sommes invités à reconnaître le choix, librement prononcé, du peuple guinéen. Le président, en tant que premier magistrat de la Nation, sûrement va montrer qu'il comprend que nous voulons ouvrir une nouvelle page dans l'histoire politique du pays », a ajouté Domingo Simões Pereira. « Nous allons tous contribuer à faire de cette journée une journée différente, une nouvelle journée et un nouveau départ », a-t-il conclu.

T.M. et Rfi.fr

Côte d'Ivoire/Justice

A 3 mois des Locales, Alassane Ouattara nomme 3 nouveaux membres de la Cour constitutionnelle

Il s'agit d'abord de la magistrate Aimée Zebeyoux, ancienne secrétaire d'Etat chargée des Droits de l'homme dans le gouvernement RHDP précédent.



Ouattara et des juges de la Cour constitutionnelle

Les autres nouveaux arrivants sont le célèbre procureur de la République, Richard Adou et Sébastien Yédoh Lath, enseignant-chercheur en droit public. Les deux hommes sont des proches du juriste Ouraga Obou, ancien compagnon de Laurent Gbagbo. C'est à Ouraga Obou qu'Alassane Ouattara avait confié, en 2016, la présidence du comité d'experts chargé de rédiger la nouvelle Constitution.

En période électorale, le Conseil constitutionnel a trois grandes responsabilités : entériner de potentielles réformes constitutionnelles, valider

les candidatures, et valider enfin les résultats du scrutin. Les trois nouveaux conseillers entreront officiellement en fonction en juillet 2023. De même que Chantal Camara, l'actuelle présidente de la Cour de cassation, proche d'Alassane Ouattara, qui prendra la tête du Conseil constitutionnel. Elle a été désignée à ce poste le 9 mai.

Tous sont nommés pour une durée de six ans, c'est-à-dire une période qui couvrira les élections locales du mois de septembre, mais aussi l'élection présidentielle de 2025.

Rfi.fr

Sigmat

Les douanes de la Cedeao signent un accord pour son opérationnalisation

Neufs pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) ont signé le 09 juin dernier à Lomé, un protocole d'accord et de l'instruction-cadre pour l'opérationnalisation du Système interconnecté de gestion des marchandises en transit (Sigmat).

Le Système interconnecté de gestion des marchandises en transit entre les Etats de la Cedeao bénéficie de l'appui de la Banque mondiale, de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) et de la Coopération allemande

Adopté à Abidjan le 22 mars 2019 par les directeurs généraux des douanes de l'espace communautaire, le Sigmat participe, à la mise en œuvre des instruments majeurs de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE). Il assure une gestion informatisée du transit à l'échelle internationale et permet de dématérialiser les procédures douanières.

«Le Sigmat, principalement, a pour vocation de faciliter et de sécuriser les échanges internationaux, d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des procédures de transit, la prévention et la lutte contre la fraude, de



Des officiels

permettre à la communauté de disposer d'une base de données pour des besoins statistiques. Ces avantages inhérents à l'utilisation du Sigmat, ont incité certaines de nos administrations des douanes à signer des accords bilatéraux ou trilatéraux et à interconnecter leurs systèmes douaniers. Ces interconnexions, malgré leur importance pour nos

Etats, ne couvrent que certains corridors », a déclaré la directrice de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Akou Mawussé Afidenyigba.

Certains corridors ne sont pas encore couverts par le dispositif. L'objectif est de l'étendre aux autres administrations des

tirés des évaluations des corridors permettront une mise en œuvre effective de l'interconnexion entre toutes les administrations des douanes de notre sous-région. J'ai la ferme conviction que ce nouvel outil de transit permettra à nos administrations d'atteindre les objectifs qui leur sont assignés en

Faso, du Niger et du Togo se sont engagées par la signature d'une déclaration quadrilatérale le 25 mai 2022 à Niamey, à œuvrer pour une convergence du cadre légal et réglementaire.

Au cours de la rencontre, la représentante du ministre de l'Economie

douanes des Etats de la Cedeao. Le protocole d'accord et de l'instruction-cadre a été signé à l'issue des travaux réalisés par les équipes techniques des administrations des douanes des pays de l'organisation.

« Je suis convaincu que le contenu des textes élaborés, les travaux techniques effectués et les enseignements

termes de facilitation des échanges, de sécurisation de la chaîne logistique internationale et des recettes douanières», a ajouté Akou Mawussé Afidenyigba.

L'outil vise aussi à renforcer la compétitivité économique des Etats membres de la Cedeao. Les administrations douanières du Bénin, du Burkina

togolaise a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération, de faire de la liberté de transit, un principe qui doit désormais gouverner les échanges, en éliminant toute mauvaise pratique, telle que prévue par l'Accord de facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Félix Tagba

Commerce numérique

Les acteurs outillés sur le protocole de la Zlecaf

Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale a tenu les 07 et 08 juin 2023, à Lomé, un atelier de consultations nationales sur le projet 1.0 du protocole sur le commerce numérique de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Les objectifs sont de prendre connaissance de ce protocole et formuler des observations.

Le protocole sur le commerce électronique représente un élément essentiel pour le continent et l'avenir du travail.

Considéré comme un instrument de facilitation du commerce transfrontalier entre les Etats membres de l'Union africaine, le protocole sur le commerce numérique de la Zlecaf permet aux Etats membres d'éliminer les obstacles au commerce numérique et d'établir des règles claires et transparentes, prévisibles et mutuellement

avantageuses pour régir. Il servira de cadre de négociation sur les taxes et droits de douane sur les transmissions et les produits électroniques.

Quant au Projet 1.0 du protocole sur le commerce numérique de la Zlecaf, il est composé de 50 articles regroupés en 12 parties et couvre plusieurs domaines notamment l'accès au marché et le traitement des produits numériques, la facilitation du commerce numérique et l'accès au marché, le traitement des produits numériques,



Photo de famille des participants

la gouvernance des données, la confiance des entreprises et des consommateurs, l'inclusion numérique et les micros, petites et moyennes entreprises, les tendances émergentes, technologies et innovation, l'assistance technique, le renforcement

des capacités et coopération et le cadre institutionnel pour la mise en œuvre et la gestion du protocole.

« La Zlecaf a compris qu'on ne peut pas faire le commerce physique sans le numérique. Donc

aujourd'hui, nous voulons utiliser le numérique au service du commerce pour que les Etats puissent vraiment commercer entre eux », a déclaré le directeur de la Promotion du commerce électronique, Rachid Darago.

La rédaction

Emergence

Axes de développement pour Lomé

La capitale togolaise, Lomé, est un chantier en miniature où se construisent des projets pour le bien-être de sa population. Parmi ses projets, l'on note l'économie, l'accès universel à l'eau. Et par extension, l'entrepreneuriat et l'énergie.



De l'eau potable

Le Togo ne veut pas que ses populations manquent d'une eau saine facilement accessible. Plusieurs initiatives sont déroulées pour rendre disponible l'eau potable dans les régions et dans chaque zone du territoire. Ces deux dernières décennies, le taux de desserte en eau potable progresse. Il le sera davantage avec le Plan directeur d'approvisionnement en eau potable du Grand Lomé.

Eau potable : Plan directeur du Grand Lomé, 600 milliards de FCFA d'ici 2030

Le Plan a été présenté pour la première fois en Conseil des ministres le 22 septembre 2021 par le ministre de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise.

Il va remplacer celui qui date de 1991 devenu obsolète et inadapté à la politique nationale d'alimentation en eau potable. Il va sensiblement contribuer à la planification à court, moyen et long terme

des investissements en infrastructures de production d'eau.

Son exécution couvre la période 2023-2050. L'objectif est de restructurer le réseau actuel et son équipement en nouvelles infrastructures. Les coûts nécessaires sont estimés à 600 milliards de francs CFA à l'horizon 2030 et 1 400 milliards de francs en 2050.

C'est une réponse face à la croissance de la population du Grand Lomé, avec plus de 1,8 million d'habitants répartis dans 13 communes selon le gouvernement en 2021. Le 1er et 2 décembre 2022, une table ronde pour la mobilisation des ressources de financement de la stratégie nationale d'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement est prévue.

L'ambition gouvernementale est de relever le taux de desserte en eau potable

à plus de 80% au cours des prochaines années. Environ 6,5 milliards de francs CFA ont été accordés pour la seconde phase du Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural dans les régions des Savanes et de la Kara (Passco 2).

Il porte l'objectif de réalisation de 400 nouveaux forages à

motricité humaine, la réhabilitation de 200 forages existants, la construction de 200 latrines communautaires. La première phase du Passco a bénéficié à près de 70 000 personnes dont 25 000 écoliers. Elle a permis de construire et réhabiliter près de 500 forages et 100 latrines.



Illustration bancaire

Banque : Lomé, la destination de choix pour la sous-région

Le Togo se modernise avec le renforcement de ses structures, comme le prévoit la feuille de route gouvernementale 2020-2025 ainsi que d'autres instruments de développement existants. La capitale Lomé est attrayante,

considérée comme une porte d'entrée naturelle en Afrique de l'Ouest. Elle est idéalement bien placée pour les institutions financières, avec une population qui utilise assez les services bancaires. La capitale Lomé peut se targuer d'avoir une position géographique stratégique, particulièrement favorable aux affaires avec des infrastructures dans la zone : port autonome, aéroport international Gnassingbé Eyadema, grand marché, port de pêche de Gbetsogbé, hôtels 2 février et Sarakawa, plage de Lomé, etc. Avec ces avantages ci-avant listés et dont la liste n'est pas exhaustive, Lomé a un statut de destination de premier choix pour les investisseurs, les banques ainsi que les établissements financiers sous-régionaux et continentaux.

Peuvent être énumérées la Banque d'investissement de la Cedeao (BIDC), la Banque ouest africaine de développement (BOAD), la filiale ouest africaine du Fonds africain de garantie (AGF), la banque panafricaine Ecobank Transnational Corporated (ETI). Prospèrent également au Togo les institutions bancaires Orabank, la Banque Atlantique, la

différents services ainsi qu'aux prestations. Les pouvoirs publics ont consacré un site pour faciliter davantage le développement de la ville autour des sièges des institutions bancaires.

L'environnement des affaires propice aux habitants et aux étrangers, la sécurité garantie pour les investissements, le climat de paix, l'évolution socioéconomique constatée dans chaque secteur d'activité, le rayonnement de la ville togolaise, etc. sont autant de facteurs qui ont poussé la Banque mondiale et les partenaires financiers à choisir Lomé pour accueillir l'édition 2022 de l'Africa Financial Industry Summit (AFIS).

Entrepreneuriat, du succès pour des Togolais

L'entrepreneuriat libère le potentiel des jeunes, hommes et femmes togolais qui embrassent de plus en plus le domaine. Aujourd'hui, plusieurs Togolais vivent à leur propre compte, aidés par les mesures socioéconomiques déroulées par l'Etat pour rendre l'environnement propice à leurs affaires. Chaque mois, des entreprises sont créées sur le territoire, régularisées par les porteurs de projets.

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) reçoit chaque jour en ligne les dossiers des entrepreneurs nationaux et étrangers qui souhaitent ardemment enregistrer leur entreprise respective et obtenir leur carte d'opérateur.

Au cours des trois mois (juillet, août, septembre 2022), 3 450 nouvelles entreprises ont été créées au Togo. A la même période en 2021, ce sont 3 495 entreprises qui ont été créées. Parmi les entités mises en place au cours du troisième trimestre de 2022, 2 897 appartiennent à des citoyens, contre 553 pour les étrangers attirés par

le climat des affaires. De juillet à septembre 2022, le CFE a relevé 2 508 structures économiques formalisées par des

Elles sont nombreuses et contribuent toutes à l'essor des entités : la digitalisation du processus de création

trois ambitions, il y a l'amélioration de l'accès à l'énergie électrique et la promotion des énergies renouvelables dans les

des centrales solaires photovoltaïques, les plaques solaires. Elle est également facile d'accès grâce à des mécanismes comme le fonds Tinga, le programme d'électrification rurale Cizo, et en l'occurrence les lampadaires solaires. Le Togo a une Agence en charge de l'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER). Outre les actions déjà engagées pour lutter contre l'obscurité, elle va implanter et exploiter 70 000 nouveaux lampadaires solaires. L'organe public a lancé un appel à manifestation d'intérêt en mi-novembre 2022. Il est à la recherche de prestataires pour investir dans la fourniture, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'une

solaire, le pays ne lésine pas sur les moyens. Cizo est l'un des projets phares à ce niveau. Il éclaire les localités rurales. En juin 2021, le pays a estimé que l'outil lancé en 2017 a favorisé l'installation de 51 887 kits solaires individuels au profit de 35 000 ménages ruraux et 394 pompes à eau solaires en faveur des petits exploitants agricoles.

Le Togo a fait implanter des mini-centrales solaires à Bavou (Ogou), Assoukoko (Blitta), Takpapiéni (Oti-Sud), Koutoum (Bassar). L'infrastructure d'Assoukoko inaugurée en 2017, a permis jusqu'à juin 2022, de raccorder plus de 500 ménages. Elle a fourni l'éclairage public sur un réseau d'environ 10 kilomètres dans la



Une entrepreneure

hommes et 942 par des femmes. Entre janvier et septembre de l'année, ce sont au total 10 645 nouvelles entreprises qui ont été enregistrées, contre les 10 806 créées durant les 09 premiers mois de l'année 2021.

On désigne par microentreprise une entreprise de faible taille, employant moins de 10 salariés et avec un chiffre d'affaires annuel qui est limité. C'est un type d'entreprise qui bénéficie généralement de régimes fiscaux adaptés. Au Togo, plus de 11 200 microentreprises ont été créées en 2021 par des jeunes. Une année plus tôt, ce sont 9400 nouvelles microentreprises qui ont été comptées. Cela traduit une hausse d'environ 20% par rapport à 2021, comme calculé par le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes.

d'entreprises avec la possibilité de créer son entreprise en quelques heures; la suppression des droits d'enregistrement des sociétés et l'exigence des timbres ; l'adoption d'un nouveau Code des investissements ; la réduction des frais de création d'entreprise de 262 000 francs en 2012 à environ 30 000 francs aujourd'hui, etc.

Initiatives pour éclairer les ménages

La Feuille de route gouvernementale 2020-2025 porte sur trois principaux axes : le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales et la consolidation de la paix ; la dynamisation de la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ; la modernisation du pays et le renforcement de ses structures. Quelque part entre ces

milieux urbains, semi-urbains et ruraux.

L'électricité gagne chaque partie du



Énergie électrique

territoire. Il est de plus en plus garanti aux citoyens un accès à des services énergétiques fiables, durables, modernes et à un coût abordable. Cette énergie provient

manière durable des installations dans le cadre d'un partenariat public privé qui réussit bien au Togo.

En matière d'énergie

localité. Il y a aussi les centrales solaires Sheikh Mohamed Bin Zayed, Kékéli Efficient Power qui alimentent les foyers.

Attipoe Edem Kodjo

Recensement électoral

Les opérations prennent bientôt fin sur l'ensemble du territoire

Le recensement électoral en cours au Togo prend fin dans les jours à venir. L'étape de la dernière zone, la zone 3 vient d'être prorogée. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a publié un communiqué à cet effet.

« Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) porte à la connaissance des citoyens et de tous les agents électoraux, qu'en raison de

l'affluence de la population dans les Centres de recensement et de vote (CRV) et afin de permettre aux citoyens d'obtenir leur carte d'électeur, le recensement électoral fixé



Dago Yabre, président de la Ceni dans un CRV

du 5 au 12 juin 2023 dans la troisième zone, est prorogé jusqu'au mercredi 14 juin 2023 », a écrit le président de la Ceni Dago Yabre.

Cela fait donc deux jours supplémentaires. De la même façon que l'on a connu une prorogation dans les zones 1 et 2, l'on

assiste à une prorogation dans la zone 3 également. L'Alliance nationale pour le changement (ANC) souhaite même que la Ceni revienne dans la zone 1.

« Des électeurs n'ont pas été enregistrés alors qu'ils étaient présents sur place. Il faut reprendre le processus. Si les autorités refusent, nous mettrons la pression sur le gouvernement », a déclaré samedi dernier Eric Dupuy, conseiller de Jean-Pierre Fabre président national de l'ANC, au micro d'une radio locale.

Journée mondiale de l'environnement L'engagement des jeunes en faveur du recyclage des déchets plastiques

Plus de 400 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année dans le monde, dont moins de 10 % est recyclé. Devant ce problème environnemental, le recyclage reste une solution majeure. A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée chaque 5 juin, les jeunes Togolais engagés dans le secteur se prononcent.

Sur le site, c'est l'odeur des ordures ménagères qui vous interpelle à pincer le nez. Un peu plus loin sous les pieds, des tas d'immondices éparpillés. Nous sommes dans l'enceinte du grand dépotoir du lycée de Tokoin, situé au cœur de Lomé. Sur ce site de décharge, hommes, femmes et enfants, pieds et mains dans les ordures ménagères, fouillent et récupèrent des objets recyclables qui peuvent être réutilisés ou revendus. Objets usés dont les sachets plastiques et autres débris y sont ramassés et triés pour une seconde vie.

Suite aux collectes des objets, c'est la pesée qui est l'étape ultime qui permet aux ramasseurs de monétiser leur travail. Ces objets plastiques sont ensuite achetés par des structures de recyclages. Au rang de ces dernières, VEGA Recycling, une entreprise qui est dans la valorisation des sachets plastiques et l'ONG Intelligence pour la gestion des Déchets environnementaux, spécialisée quant à elle dans le recyclage des objets plastiques lourds ou solides; toutes les deux situées dans le quartier Akodésséwa.

Militant pour la résilience climatique depuis les bancs de l'Université, Justin Bekounim, directeur de VEGA Recycling, s'est consacré totalement il y a de cela 6 ans au recyclage des déchets. Pour avoir embrassé cette cause, il motive en ces termes son engagement en faveur du recyclage des déchets: « Je voudrais apporter ma contribution à la résolution du défi lié à la gestion durable des déchets dans la

ville de Lomé. D'ici 2050 on aura plus de plastiques que de poissons dans nos mers. La question des déchets est aujourd'hui un véritable problème écologique, environnemental, économique et de santé



Justin Bekounim, Directeur de VEGA RECYCLING

publique. Pour continuer la lutte, j'ai décidé d'orienter mes énergies sur la question de la gestion durable des déchets en vue de limiter les gaz à effet de serre et les conséquences sur la vie mais aussi permettre aux villes africaines de retrouver leur beauté ».

Les méthodes de recyclage sont encore artisanales mais leur valeur ajoutée écologique et économique est sans mesure.

Devant un contenant d'eau, les femmes en file indienne font un travail à la chaîne. Fouiller les déchets plastiques pour les épurer de tout objet lourd puis les laver, les sécher

et au final l'entreposage en vue de les vendre aux industriels. « La gestion des déchets est liée au tri des déchets. Les déchets menacent la biodiversité aquatique », dicit Justin Bekounim. S'agissant du thème retenu cette année "Les solutions à la pollution plastique", il ajoute: « Le thème de cette année est très pertinent et encore plus pour nous qui avons tiré une logique économique autour des déchets et qui vivons de cette ressource. Oui les déchets demeureront un problème à partir du moment où nous n'avons pas des solutions de gestion durable. Mais si nous nous inscrivons dans une logique d'économie sociale et solidaire et que nous arrivons à tirer des

transformons le problème écologique que constituent les déchets en une aubaine économique. C'est ce que Vega Recycling fait en transformant les sachets plastiques en granulés une matière première pour les plasturgistes », ajoute Justin Bekounim.

Pour Roger Elavanyo, directeur exécutif de l'ONG Intelligence pour la gestion des déchets environnementaux, la gestion des déchets est une question de santé publique. Contrairement à Vega recycling qui ne recycle que des sachets plastiques, l'ONG Intelligence pour la gestion des Déchets environnementaux ne recycle que les objets plastiques solides. Dans

lavage, séchage et enfin au conditionnement avant livraison.

Donner une seconde vie aux déchets et en faire un secteur à fort potentiel d'emploi, ces acteurs du secteur y croient.

Aujourd'hui, outre l'industrialisation de la chaîne de recyclage qui demeure nécessaire d'après Roger Elavanyo, le recyclage à la base reste aussi un grand défi selon Justin Bekounim : « Je demande au ménage africain d'exercer le tri des déchets car c'est un geste écoresponsable mais au-delà, c'est une nécessité vitale. Elle facilite le recyclage et on ne peut pas gérer durablement les déchets sans implémenter la gestion des déchets à la base depuis le ménage. Donc j'en appelle aux populations de Lomé et des autres villes à faire le tri de leurs ordures. A travers l'application zéro déchets qui est téléchargeable sur Playstore, on enseigne au ménage le tri des déchets ».

Poursuivant son exhortation à l'occasion de cette journée mondiale, Roger Elavanyo a invité les communes à prendre en charge la gestion durable des déchets de leur territoire

« Je voudrais aussi appeler les partenaires notamment les ONG, les gouvernements à une synergie d'action en faveur de la gestion des déchets avec des appuis diversifiés », ajoute-t-il.

Edy Alley (stagiaire)

logiques économiques et viables autour des déchets, nous verrons que nous

ses locaux, on catégorise les plastiques par couleur, puis on passe au broyage,

Avec Coris Money

Transferts OF

Retraits Minimum 100F Maximum 1%

Appellez votre banque au 8283

SIMPLE & COOL

www.corismoney.com
Disponible gratuitement sur Google Play et App Store

offre soumise à conditions

par CORIS BANK

REQUÊTE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN JOURNAL OU PERIODIQUE DE DIFFUSION NATIONALE A Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé

la **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA**, Société Anonyme au capital de quinze milliards cinq cent millions (15 500 000 000) de francs CFA, N° CC : 092694-U-RCCM : Lomé-2009 B 0340 ; ayant son siège social au Boulevard de la République, 01 BP 229 Lomé-Togo, Tel : (+228) 22 53 62 62/ 22 53 62 01, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié es-qualité au siège de ladite société;

Assistée de **Maitre Ezin DJOMATIN**, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence de la Banque UTB à côté de CITY HOTEL et en face de la société EFOGERC audit et conseil, 04 BP: 926, Tel : 22 20 16 56, Fax 22 20 16 56 Lomé;

A l'honneur de vous exposer les faits ci-après :

Suivant convention de crédit en date des 14 et 22 avril 2015, la requérante a accordé à monsieur ADOBOLI-GASSOU Kokou un prêt d'un montant de trente-trois millions (33 000 000) F CFA (pièce n°1) ;

En garantie du remboursement dudit prêt monsieur ADOBOLI-GASSOU Kokou a consenti une hypothèque sur son immeuble objet du titre foncier N°65 065 RT (pièce n°2) ;

Malheureusement, le requis a failli dans le remboursement du prêt en cause et toutes les démarches amiables entreprises par la requérante à son égard pour le règlement de la somme susvisée sont demeurées vaines ;

La requérante n'a donc d'autres alternatives que de procéder à la réalisation de l'hypothèque consentie par ce dernier ;

Mais depuis un bon moment, la requérante n'a plus de nouvelles de monsieur ADOBOLI-GASSOU Kokou et ne connaît ni sa résidence ni son domicile au point qu'elle lui a toujours signifié les actes conformément à l'article 58 du Code de procédure civile (pièce n°3) ;

Suivant exploit en date du 11 avril 2023, la requérante a entrepris de lui signifier la grosse de la convention précitée avec commandement aux fins de saisie immobilière conformément à l'article 254 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Procédure Simplifiée de Recouvrement et des Voies d'Exécution, (pièce n°4) ;

Lors de ladite signification, Maître AGBOBLY-ATAYI Mawuko s'est encore heurté à l'absence du destinataire, monsieur ADOBOLI-GASSOU Kokou ainsi qu'il ressort du procès-verbal de recherche infructueuse (pièce n°5) ;

Il s'est donc conformé aux dispositions de l'article 58 du Code de Procédure Civile qui prévoient que « Lorsque la partie destinataire n'a de domicile ni résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désigné par le juge » (pièce n°6) ;

Dans ces conditions, pour porter à la connaissance du requis l'exploit de commandement aux fins de saisie de l'immeuble objet du titre foncier N°65 065 RT et tous les actes subséquents de ladite saisie immobilière qui seront affichés à l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé, il y a lieu de procéder à leurs insertions dans un journal ou périodique de diffusion nationale ;

C'est pourquoi, la requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, en application des dispositions de l'article 58 du Code de procédure civile sus énoncé, désigner un journal ou périodique de diffusion nationale, aux fins d'insertion de l'exploit de commandement aux fins de saisie de l'immeuble objet du titre foncier N°65 065 RT en date du 11 avril 2023 et tous les actes subséquents de ladite saisie immobilière qui seront affichés à l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé.

Fait à Lomé, le 13 avril 2023

Pour la requérante,
Son Conseiller **Ezin DJOMATIN**
AVOCAT

ORDONNANCE N° 1115 /2023

Nous, **Atchou ADJEODA**, Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les pièces y jointes ;

Vu les dispositions de l'article 58 du Code de Procédure Civile ;

Vu les dispositions de l'article 163 du Code de Procédure Civile ;

Attendu que la demande de la BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA est fondée ;

Qu'il y a lieu d'y faire droit ;

Autorisons la requérante à faire insérer au :

Journal TOGOMATIN

L'exploit de commandement aux fins de saisie de l'immeuble objet du titre foncier N°65 065 RT en date du 11 avril 2023 et tous les actes subséquents de ladite saisie immobilière qui seront affichés à l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté.

Fait en notre cabinet à Lomé,
Le **14 AVR 2023**

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL,
Atchou ADJEODA

SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION DU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt-trois

Et le **Vendredi 08 Juin 2023** à **16** heures **30** minutes ;

A la requête de **BANK OF AFRICA-TOGO (BOA-TOGO) SA**, Société Anonyme au capital de quinze milliards cinq cent millions (15 500 000 000) de francs CFA, N° CC : 092694-U-RCCM : Lomé-2009 B 0340 ; ayant son siège social au Boulevard de la République, 01 BP 229 Lomé-Togo, Tel : (+228) 22 53 62 62/ 22 53 62 01, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié es-qualité au siège de ladite banque ;

Assistée de **Maitre Ezin DJOMATIN**, Avocat au Barreau du Togo, au 313, Boulevard du 13 janvier au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence du Boulevard Est de la Banque UTB en face de la société EFOGERC audit et conseil, 04 BP : 926, Tel : 22 20 16 56, Fax 22 20 16 56 Lomé, au cabinet duquel domicile est élu ;

Je soussigné Maître AGBOBLY-ATAYI Mawuko, Huissier de Justice près le Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé et demeurant et domicilié à Lomé-Nova, 113, Rue TABENCE, non loin de la Pharmacie DU KPOHENDU

Avons dit et déclaré à **Monsieur ADOBOLI-GASSOU Kokou**, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Gblinkomé, où étant et parlant à : *Je refuse de faire pas de procès ni aucune copies, après l'en avoir eu copie de l'acte par affichage devant l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du C.P. Civile*

Que le cahier des charges dressé par **Maitre Ezin DJOMATIN, Avocat au Barreau du Togo**, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière de l'immeuble objet du titre foncier N° 65 065 RT, Volume 450, Folio 93, saisi par la requérante par suite du commandement aux fins de saisie immobilière qui lui a été délaissé suivant exploit en date 11 Avril 2023 de mon ministère, enregistré et publié au bureau de la Conservation de la propriété foncière et des Domaines du Togo le 31 Mai 2023, a été déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Lomé le **08 juin 2023**, par **Maitre Ezin DJOMATIN, Avocat au Barreau du Togo**;

Et à même requête, demeure et élection de domicile et constitution d'Avocat que dessus, Nous, Huissier susdit et soussigné, étant et parlant

comme ci-dessus, avons fait sommation au saisi, **Monsieur ADOBOLI-GASSOU Kokou** :

- De prendre audit greffe, communication du cahier des charges contenant les clauses et conditions auxquelles sera adjugé l'immeuble objet du titre foncier N° 65 065 RT, Volume 450, Folio 93 ;
- D'y faire insérer ses dires et observations jusqu'au cinquième jour précédent l'audience éventuelle ci-dessous fixée, à peine de déchéance, étant entendu qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges, dans ce même délai, la demande en résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée, il sera déchu à l'égard de l'adjudicataire de son droit d'exercer ces actions ;
- De se présenter, pour le cas où il n'y aurait ni dires ni observations sur le cahier des charges,

Le mardi vingt-deux (22) août 2023 à dix (10) Heures 00 minute par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé pour l'adjudication de l'immeuble dont s'agit.

Enfin nous lui avons déclaré que faute par lui de se présenter, il sera donné défaut contre lui et de suite procéder tant en son absence qu'en sa présence.

SOUS TOUTES RESERVES A CE QU'IL N'EN IGNORE

Nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus remis et laissé, copie du présent exploit dont le coût est de : **20.000** FCFA ;

L'HUISSIER,

Togo/Éliminatoires CAN 2023

Laba Fodoh absent, Tchakei Marouf présent

Le sélectionneur des Éperviers du Togo a dévoilé, ce 9 juin 2023, les joueurs retenus pour la 5e journée des Éliminatoires de la CAN 2023. Dans cette liste de 26 joueurs de Paulo Duarte, on note le retour en sélection de Tchakei Marouf et l'absence de Laba Fodoh.

Après le feuilleton Duarte-Tchakei qui a coûté la convocation à Tchakei Marouf lors des 3e et 4e journées des éliminatoires, le milieu de 27 ans retrouve le nid des Éperviers, grâce au technicien portugais. Le "sniper" de l'AS Cita Club (RD Congo) revient après un moment où le sélectionneur avait déclaré « J'ai vu Marouf

jouer dans son club, c'est une honte. Il ne fait que marcher sur le terrain et je n'aime pas des joueurs qui trichent ». Pourtant le milieu de terrain fait partie des meilleurs en Afrique surtout grâce à ses qualités sur coup-franc.

Interrogé sur le rappel de Tchakei Marouf, Paulo Duarte s'est montré pragmatique. « C'est vrai que le



Paulo Duarte, sélectionneur du Togo

championnat a pris fin il y a cinq mois mais la Ligue des Champions est rentrée dans cet intervalle de 5 mois. J'ai déjà expliqué pourquoi Marouf n'était

pas invité pour les deux dernières rencontres. Je pense qu'il a compris le message. Avec lui, il y a toujours une particularité, c'est un joueur de charisme,

c'est un spécialiste de coup-franc. J'ai senti que c'est le moment de le mettre dans la ligne du professionnalisme », a soutenu le technicien portugais.

La grosse surprise est la non-convocation de Laba Fodoh par Paulo Duarte. L'attaquant vedette de la sélection togolaise et buteur de luxe d'Al Ain (Emirats Arabes Unis) est forfait suite à une blessure, selon les explications du sélectionneur. Il manquera donc au rendez-vous de la 5e journée face à l'Eswatini prévu le 18 juin 2022 à 15 heures GMT au Nelspruit-Mbombela Stadium (Afrique du Sud).

Attipoe Edem Kodjo

Football togolais

100 millions FCFA de Liz Aviation pour la FTF

Dans le processus de développement du football national, la Fédération togolaise de football (FTF) a signé un partenariat avec Liz Aviation. La signature dudit accord a été marquée par une cérémonie entre les responsables des deux entités, le 10 juin dernier, au siège de la FTF à Lomé.

Liz Aviation, une compagnie aérienne renommée faisant partie du groupe Ebomaf avec son à Lomé, s'est engagée dans le sport roi togolais en venant en appui à la FTF en tant que sponsor officiel de la Coupe du Togo et partenaire des matchs officiels des sélections nationales. Ce partenariat s'étend sur une période d'un an et implique un financement total de 100 millions FCFA. Le partenariat a été paraphé par Guy Akpovy président de la FTF, et Ismaël Bonkoungou, administrateur adjoint de Liz Aviation.

Dans un climat gagnant-gagnant, la Fédération togolaise de football accorde à Liz Aviation, des droits marketing exclusifs, lui offrant la possibilité d'utiliser ses propres marques et logos, ainsi que ceux des sélections nationales et des événements organisés par l'institution. Liz Aviation aura également la visibilité médiatique et hors média, avec une présence sur les supports de communication imprimés, digitaux, presse, et télé. Elle pourra aussi faire de la publicité dans les stades lors des matchs officiels des équipes nationales et de la Coupe du Togo.

La faïtière du football togolais s'engage à associer son nouveau partenaire à toutes les actions de relations publiques, notamment les conférences de presse et les communications digitales. Ce partenariat exclusif s'inscrit dans les engagements de la FTF à promouvoir le football togolais et à soutenir les équipes nationales dans leur quête de succès. Il renforce également la visibilité de Liz Aviation en tant qu'acteur majeur dans le secteur du transport aérien. « Nous sommes ravis de nous associer à Liz Aviation, une entreprise de renom dans le domaine du transport aérien. Ce partenariat renforce notre capacité à promouvoir le football togolais et à offrir des opportunités aux équipes nationales. Nous sommes impatients de travailler ensemble pour atteindre nos objectifs communs », a déclaré Guy Akpovy, président de la FTF.

Le partenariat entre la FTF et Liz Aviation souligne l'importance du secteur privé dans le développement du sport et met en avant la vision de la FTF de créer des alliances stratégiques pour soutenir le football togolais. En l'espace de huit mois, c'est le deuxième grand partenariat de la FTF après celui signé le 10 octobre 2022 à Lomé avec Soka Distribution Togo, qui commercialise la boisson One Beer pour une durée de deux ans.

Attipoe Edem Kodjo

Football togolais

Sémassi FC condamné à payer 3 millions FCFA à un joueur

La Commission de discipline de la Fédération togolaise de football (FTF) a rendu sa décision concernant la plainte du joueur Junior Dogbatse, contre le club Sémassi FC de Sokodé pour rupture abusive de son contrat. Le verdict a été publié le 7 juin dernier par la FTF sur son site.

L'organe juridictionnel a décidé de condamner Sémassi FC à payer une amende forfaitaire de trois millions (3 000 000) FCFA au joueur Junior Dogbatse, conformément aux règlements généraux de la FTF et au règlement du statut & du transfert des joueurs de la Fifa. Le club est tenu de verser cette amende dans un délai de 45 jours, sous peine d'un intérêt moratoire de 5% par mois. De plus, la commission a ordonné à Sémassi FC de rembourser la somme de cinquante mille (50 000) FCFA au joueur, qui correspond au prix forfaitaire de la procédure de réclamation, conformément au code de discipline et ce dans un délai de 45 jours.

Selon les faits relatés par la commission de discipline, le joueur Junior Dogbatse a porté plainte contre Sémassi FC pour rupture abusive de son contrat. Le joueur affirme que le club lui a délivré une attestation de libération en date du 3 avril 2023 sans aucun motif, alors même que son contrat courait jusqu'en novembre 2024. Cette action constitue selon lui une rupture abusive de son contrat.

La commission a examiné



Junior Dogbatse de Sémassi de FC

la responsabilité du club Sémassi FC en se référant aux règlements généraux de la FTF. Selon ces règlements, un contrat ne peut être résilié unilatéralement en cours de saison, et en cas de rupture de contrat sans juste cause, la partie ayant rompu l'accord est tenue de payer une indemnité. De plus, des sanctions sportives peuvent être prononcées à l'encontre du club en cas de rupture de contrat pendant la période protégée, conformément aux dispositions réglementaires de la Fifa.

Dans le cas présent, Sémassi FC n'a pas nié les faits ou apporté la preuve contraire, ce qui a conduit la commission à attribuer la responsabilité des conséquences de



la rupture abusive du contrat au club, en se basant sur les dispositions réglementaires en vigueur. Il est important de souligner que les parties impliquées ont la possibilité de faire appel de cette décision auprès de la commission de recours de la FTF, si elles ne sont pas satisfaites de la décision rendue par la commission de discipline.

Cette décision met en lumière l'importance du respect des contrats de travail et des règlements en vigueur pour assurer l'équité et la justice dans le monde du football. Elle rappelle également aux clubs et aux joueurs leurs obligations et les conséquences en cas de rupture abusive de contrat.

Source : fttfogo.com

Liz Aviation

La compagnie lance ses activités au Togo par un Vol inaugural

Assurer le développement du transport aérien au Togo et dans les pays de la sous-région ouest-africaine, tel est l'objectif de Liz Aviation, la nouvelle compagnie aérienne nouvellement basée au Togo. La compagnie a effectué un vol inaugural Ouagadougou - Lomé - Ouagadougou le samedi 10 juin 2023. À l'aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE) de Lomé, les autorités togolaises présentes, n'ont pas caché leur satisfaction d'une initiative qui répond aux objectifs de la feuille de route gouvernementale.

Liz Aviation a été officiellement lancée le 27 avril 2023 à Ouagadougou au Burkina Faso où il a fait ses preuves à travers les vols de la ligne Ouagadougou-Bobo Dioulasso-Ougadougou avant de s'installer au Togo. Son administrateur général et promoteur est M. Mahamadou BONKOUNGOU, PDG du groupe Ebomaf (travaux publics), souligne que les objectifs du groupe sont entre autres, de mettre en place des lignes régulières sûres et efficaces entre le Togo, le Burkina et les autres pays de la sous-région et même au-delà, redynamiser le secteur aérien dans la sous-région pour lui redonner

la place méritée en tant que secteur économique de développement et de création d'entreprise et réduire les prix de transport aérien au citoyen moyen. Le ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires, Affo Atcha-Dedji a indiqué que le Togo s'est engagé dans le secteur aérien. À l'en croire l'objectif d'ici 2025 de la feuille de route gouvernementale est: " d'augmenter le graphique des passagers et ce qui va faire développer cette graphique, c'est des nouvelles compagnies parce que, l'aéroport de Lomé c'est la sécurité et la sécurité est très importante". "Les États Unis ont certifié

l'aéroport de Lomé comme un aéroport qui fait partie des plus sécurisés dans le monde. Raison pour laquelle la démarche de Liz Aviation quand ils ont introduit leur demande d'agrément a été accueillie favorablement. Ce qui correspond à la

plus tard car " quelques aménagements sont en cours avant l'autorisation".

Ainsi, le ministre Affo Atcha-Dedji a, au nom du gouvernement, adressé les remerciements et félicitations au PDG de la

cette ligne permettra au plus grand nombre de citoyens de pouvoir se déplacer pour des raisons d'affaires, pour des raisons familiales... a un prix accessible. Aujourd'hui, Liz Aviation a commencé avec ses deux types d'avions adaptés



vision du Chef de l'État, Faure Gnassingbé. (...) Dans la sous-région, nous devons nous faire confiance entre nous. Coopération Sud-Sud et Lomé-Ouaga en 1h45 min, vient renforcer et faire développer l'activité de nos hommes d'affaires et les aider à accroître leur affaire", a rassuré le ministre.

Il est également annoncé un volet interne de la compagnie Liz Aviation notamment, la ligne Lomé-niamtougou-Dapaong qui sera opérationnel un peu

compagnie.

Selon Moussa Diarra, responsable Liz Aviation Togo, la question de la sûreté et de sécurité aérienne est sans cesse un combat engagé depuis des lustres pour maintenir le Togo dans une dynamique d'un pays paisible et sûr en matière de transport aérien. "La ligne Ouagadougou-Lomé-Ouagadougou est très importante parce qu'aujourd'hui, il y a une certaine communauté burkinabè installée au Togo et vice versa. L'ouverture de

aux besoins du transport intérieur (domestique) et du transport régional que sont les ATR 72-600 avec 70 places chacun. Liz Aviation va augmenter à 4 avions à partir de septembre. Ainsi, l'arrivée de deux avions neufs viendra renforcer la flotte", a-t-il indiqué.

Pour l'ouverture de sa ligne, Liz Aviation fait une promotion de 50% sur 1 à 2 mois pour ses premiers voyageurs entre Ouaga et Lomé.

La rédaction

Communication et marketing

Première édition des Journées nationales métiers

Les acteurs et professionnels de la communication et du marketing au Togo ont rendez-vous les 27 au 28 juillet 2023, à Kpalimé. Il s'agit de la première édition des Journées nationales métiers (JNM), officiellement lancées le 9 mai 2023 à Lomé.

Comment renchérir les secteurs d'activités porteurs dans le processus de développement des entreprises au Togo ? Telle est la question à laquelle répondent les Journées nationales métiers dont la première édition est consacrée aux domaines de la communication et du marketing. Organisé par Kekeli Digital et RH Mag, l'événement dont l'acte 1 est dénommé Journées nationales de la communication et du marketing (JNCM) rassemble les acteurs autour des défis de développement technologique, social et économique affectant la communication, le marketing, la clientèle et

aussi les médias.

« Les journées nationales des métiers ont été mises en place pour permettre aux professionnels des diverses fonctions en entreprises de pouvoir se réunir, de discuter des difficultés auxquelles ils sont confrontés, de partager leurs expériences, mais aussi de se former et de se mettre à jour. Nous avons voulu commencer avec la communication et le marketing parce que, pour nous, c'est une fonction qui est au cœur des entreprises. Pour toute entreprise, que ce soit pour le service ou le produit, l'objectif est de rentabiliser, et nous pensons que cette lourde tâche revient aux responsables du secteur de la communication

et du marketing. C'est pourquoi nous avons voulu commencer cette aventure avec ces secteurs-là », a expliqué Elom Ayedji, commissaire général des Journées nationales métiers. Sont concernés par ce rendez-vous de renforcement de capacités, les directeurs et responsables du secteur de la communication et du Marketing, les directeurs



Elom Ayedji

de relation client, les patrons des médias de la place, les journalistes, les professionnels de la communication, les directeurs généraux et cadres dirigeants d'organisations, les cadres des mairies. Près de cinquante (50) personnes sont attendues. Les deux jours de rencontre

seront marqués par des panels, des conférences, des partages d'expériences et des formations pratiques autour de diverses thématiques qui sont entre autres : « Communication Publique et territoriale », « Stratégies de Communication de crise » ; « Transformation des entreprises grâce à l'expérience cliente » ; « Comprendre le marché de

la consommation en Afrique et construire sa marque » ; employeur, réussir son marketing digital en Afrique » et « Communication Interne et Marque ». Des activités ludiques sont également inscrites à l'agenda de l'événement (tennis, natation...) afin d'offrir la détente aux participants. Les étudiants en

communication, en marketing sont également attendus. « Les jeunes qui sortent des universités ont souvent des difficultés à s'insérer professionnellement. Et les entreprises, surtout celles en phase de déploiement, n'ont pas le temps de leur apprendre toutes les étapes de fonctionnement. Pour nous, ces rencontres permettent également aux jeunes en formation d'appréhender les réalités et les différents métiers des domaines qu'ils ont choisis ainsi que de s'inspirer des personnes expérimentées, d'apprendre d'elles et d'être plus performants dès leur entrée en entreprise », a expliqué le commissaire général.

Les journées nationales des métiers se présentent comme un événement annuel de partage d'expériences, de formation et de réseautage pour permettre aux entreprises et sociétés de la place, de relever les différents défis auxquels elles font face.

Attipoe Edem Kodjo



CORIS AUTO

C'EST LA COUVERTURE ASSURANCE DE VOTRE VÉHICULE

OMY conseil



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

